

Image not found or type unknown



## Délai d'exécution des travaux

Par **rummins**, le **07/02/2008** à **17:45**

J'ai signé un devis pour ravalement urgent (humidité) le 20 novembre 2006 (!). L'entreprise n'est toujours pas intervenue (février 2008). Puis-je dénoncer le devis?